

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 05 AVRIL 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le cinq du mois d'avril, à dix-neuf heures trente minutes, le conseil municipal de cette commune, dûment convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en session ordinaire, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. CARRIÈRE François, maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 29 mars 2024

Sont présents : BÉGUÉ Elodie, BLANC Stéphane, BOUZID Patricia, CARRIÈRE François, GAYRARD Patrick, HENRY Christian, JANKOWSKI Sandrine, MAUREL Jacques, MOUYSSSET Sandrine, POUGET Sabine, SOLIER Richard, SOULIÉ Jean-Marc.

Absent et excusé : BLANC Sébastien,

Secrétaire de séance : SOLIER Richard.

Le Conseil Municipal approuve le compte rendu et le procès-verbal de la dernière séance.

VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2024 (TH, TFB, TFNB)

Monsieur le Maire indique que lors de la commission « finances » qui a eu lieu le 2 avril 2024, il a été proposé une hausse des taux d'imposition de 1,5 % pour la taxe d'habitation et la taxe foncière sur les propriétés bâties et 1,4 % pour la taxe foncière sur les propriétés non bâties. Le conseil municipal valide cette proposition et fixe les taux pour l'année 2024 comme suit :
TH = 8,23 %, TFPB = 34,06 % et TFPNB = 84,59 %.

VOTE BP 2024 (COMMUNE, ASSAINISSEMENT, LOTISSEMENTS « LE CLOS DE CAUFOUR » ET « L'EMINADE », PHOTOVOLTAÏQUE

Monsieur SOULIE Jean-Marc présente pour la commission « finances » les propositions de budgets concernant les budgets primitifs de la commune, du service assainissement, des lotissement « le Clos de Caufour » et « l'Eminade » et du photovoltaïque.

Concernant le budget du lotissement « le Clos de Caufour », tous les lots sont vendus. La dernière échéance d'emprunt sera prélevée fin novembre. Il sera alors possible de clôturer ce budget. Le déficit de ce budget sera pris en charge par le budget principal. M. SOULIE indique que ce budget aurait pu être à l'équilibre si la commune avait vendu le m² 1,5 € plus cher.

Monsieur le Maire indique concernant le lotissement l'Eminade qu'il a recontacté les HLM départementaux afin de mettre à disposition les deux lots restants pour un projet d'habitat. L'organisme HLM était plutôt favorable à une construction.

Concernant le budget photovoltaïque, des travaux de renforcement du transformateur au Fraysse seront nécessaires, la demande est en cours auprès d'ENEDIS. Ce budget devra être financé grâce à un emprunt. L'objectif est que les recettes couvrent le remboursement de l'emprunt, et qu'à terme la commune puisse faire un bénéfice. Toutefois, s'agissant d'un Service Public industriel et commercial, ce budget est soumis aux règles du droit privé. L'excédent pourra être transféré au budget principal sous certaines conditions, mais pourra également être utilisé pour d'autres projets photovoltaïques.

Le Conseil Municipal valide les 5 budgets à l'unanimité.

ECOLE – SIVOS DU PAYS SEGALI

La prochaine réunion du SIVOS aura lieu le 9 avril. Une réunion aura lieu en amont, le 8 avril, pour parler exclusivement du projet d'extension de l'école de Manhac, pour laquelle à ce jour, rien n'est réglé.

PAYS SEGALI COMMUNAUTE

VOIRIE : une entreprise est intervenue sur la commune pour boucher les trous. Un oubli a été fait à Drulhe. Monsieur le Maire doit reprendre contact avec M. POUGET afin de l'en informer mais aussi afin de solliciter le passage de l'hydrocureur dans les fossés.

M. BLANC Stéphane et Mme POUGET Sabine indiquent que des panneaux « voie sans issues » doivent être rajoutés dans leur secteur.

Les élus soulignent le problème de collecte des ordures ménagères. Un projet de réduction des points de collecte a été lancé. Cependant la moitié des communes de la communauté n'ont pas reçu les cartes. La fréquence de passage des camions pour le ramassage des poubelles jaunes est insuffisante.

QUESTIONS DIVERSES

BORNES ELECTRIQUES

Depuis 2016 déjà, le SIEDA s'est engagé aux côtés des collectivités aveyronnaises dans le déploiement et la gestion des bornes de recharge pour véhicules électriques avec le réseau Révéo. Pour s'adapter aux besoins croissants en matière de mobilité électrique et de progrès technologique, le SIEDA a élaboré pour les années à venir un schéma directeur de développement des infrastructures de recharge pour véhicules électriques et un plan d'investissement visant à ajouter une centaine de bornes de recharge supplémentaires.

Afin de participer à cette opération, la Commune doit adhérer au projet. Pour l'instant aucune contribution financière de la part de votre collectivité n'est demandée. Le conseil valide cette adhésion.

OFFICE DU TOURISME DU PAYS SEGALI

Le forum touristique a eu lieu le 4 avril à la salle des fêtes de Boussac. Celui-ci a réuni plusieurs acteurs du tourisme et a été très apprécié.

Le Maire,
François CARRIERE

Le secrétaire de séance
Richard SOLIER